

**ASSEMBLEE GENERALE
CLEGUEREC LE SAMEDI 09 AVRIL 2016
RAPPORT MORAL**

Je remercie tous les éleveurs et utilisateurs d'être présents à cette assemblée générale.

Nous nous retrouvons cette année encore dans cette belle salle des fêtes de Cléguérec mise à disposition par la mairie et M.Ropers, maire de la commune.

Merci à Philippe Hercouët, nouveau conseiller régional, de nous faire l'honneur de sa présence.

Je souhaiterais débiter cette assemblée générale en rendant hommage à François Coatalem qui nous a quitté en octobre dernier. Grand défenseur du cheval breton, François Coatalem a présidé pendant plus de vingt ans (1977-1998) le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton. Il fut également président du Groupement de producteurs de chevaux lourds, président de la FNC de 1979 à 1984, et membre du conseil de direction de l'OFIVAL de 1984 à 2003. Il aura contribué au maintien de la race en France.

Lors du conseil d'administration qui a fait suite à la dernière assemblée générale, j'ai pris la présidence du Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton à la suite de Guy Le Corfec, ici présent, qui a souhaité ne pas renouveler son mandat d'administrateur. Je tiens à le remercier pour le travail qu'il a accompli en tant qu'administrateur pendant treize ans, vice-président du Syndicat pendant cinq ans, puis président pendant deux ans.

Cette année, le syndicat des éleveurs du cheval breton s'est investi très fortement dans la gestion de la monte par l'intermédiaire de l'association de préfiguration du GIP cheval breton. Le syndicat a mis à disposition de l'association sa directrice pour 50% de son temps afin d'organiser la saison de monte 2015 avec la mise à disposition des personnels de l'IFCE et de concourir à la création du GIP cheval breton. Le bilan est plus que positif puisque l'activité en insémination artificielle 2015 est équivalente à celle de 2014. Les étalons en location ont également sailli environ 1000 juments. Le GIP « cheval breton » est en cours de création (le dossier est sur les bureaux des différents ministères). Il sera composé de l'IFCE, la Région Bretagne, la Région Pays de la Loire, le Conseil des Equidés de Bretagne, et le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton. Je laisserai le soin à Philippe Hercouët et à Julie Gobert de développer ce sujet et répondre à vos questions éventuelles.

SFET ou pas SFET : En 2015, le conseil d'administration aura longuement hésité quant à l'adhésion ou non de votre syndicat à la SFET essentiellement pour des raisons financières (le montant de la cotisation ayant été fixé à 7996€ en 2015).

Afin de ne pas pénaliser nos éleveurs pour l'attribution des primes, le syndicat a fait le choix d'adhérer fin 2015 ne lui permettant pas de gérer lui-même sa politique d'encouragement. Désormais adhérent, il est clair qu'en 2016 les encouragements seront réservés aux éleveurs adhérents et aux animaux inscrits au programme d'élevage. La politique d'encouragement 2016 a été validée lors du dernier conseil d'administration du syndicat en mars et vous sera présentée au cours de cette assemblée générale.

La SFET a mis en place le parcours d'excellence du jeune équidé de travail (le PEJET). En 2016, de nouvelles épreuves se mettent en place : Pour les deux ans en utilisation, fin des épreuves attelées

primées par la SFET. Les épreuves qui sont en test seront pour les deux ans, une épreuve d'éducation, un travail en main et un travail à pied. Pour les un an, la SFET a mis en place les tests de tempérament simplifié en phase de test en 2015. Ces épreuves pourront être proposées en complément des concours modèles et allures de 1 an. J'invite les organisateurs de concours à les mettre en place.

En 2015, le soutien versé par le ministère de l'agriculture s'est fait pour la première fois de façon totale par appels à projets. Avec la mise à disposition de la directrice auprès de l'association, le syndicat n'a pas pu réaliser l'ensemble des projets validés notamment la réalisation d'une formation à destination des éleveurs qui souhaiteraient développer une activité de vente directe de viande chevaline et la brochure associée.

Vous verrez dans la présentation des comptes par notre commissaire aux comptes, que malgré des efforts afin de réduire certaines charges et l'effort de participation de la région Bretagne, la situation financière de votre syndicat n'est pas bonne sur l'exercice 2015 : cotisation SFET, augmentation des charges de fonctionnement liée à la fin de l'activité du GPCL et au départ du CEB qui permettaient jusqu'alors un partage des frais, diminution des recettes (appels à projet, refacturation des frais communs)...

Le syndicat vient de trouver une solution pour le bureau resté libre. C'est l'association départementale d'endurance équestre, le CREEF qui disposera des bureaux suite à la création de la SPHERE, espace de coworking, dans la grande maison qui jouxte les bureaux du syndicat et dans lesquelles étaient logées jusqu'alors l'ensemble des associations cheval qui gravitent autour de Landivisiau. La communauté de communes réduira de moitié la location des bureaux. C'est un premier pas...mais cela ne suffit pas.

Il me semble à ce stade nécessaire que votre syndicat demande un diagnostic de la structure par le biais du dispositif local d'accompagnement (DLA). Il est aujourd'hui soutenu financièrement par l'Etat, la Caisse des dépôts, le Conseil régional, les Conseils généraux et le Crédit Mutuel de Bretagne et serait donc gratuit pour la structure.

Les problèmes rencontrés en 2015 dans l'organisation des conseils d'administration de votre syndicat ont amené une commission à travailler sur la réécriture de nos statuts. Pour entériner ces modifications, une assemblée générale extraordinaire sera nécessaire. Elle pourrait intervenir en cours d'année. Le projet de nouveaux statuts est disponible si vous le désirez.

Je laisse la parole à Julie GOBERT qui va vous présenter le rapport d'activité.

Je vous remercie.

Jo FLOCH